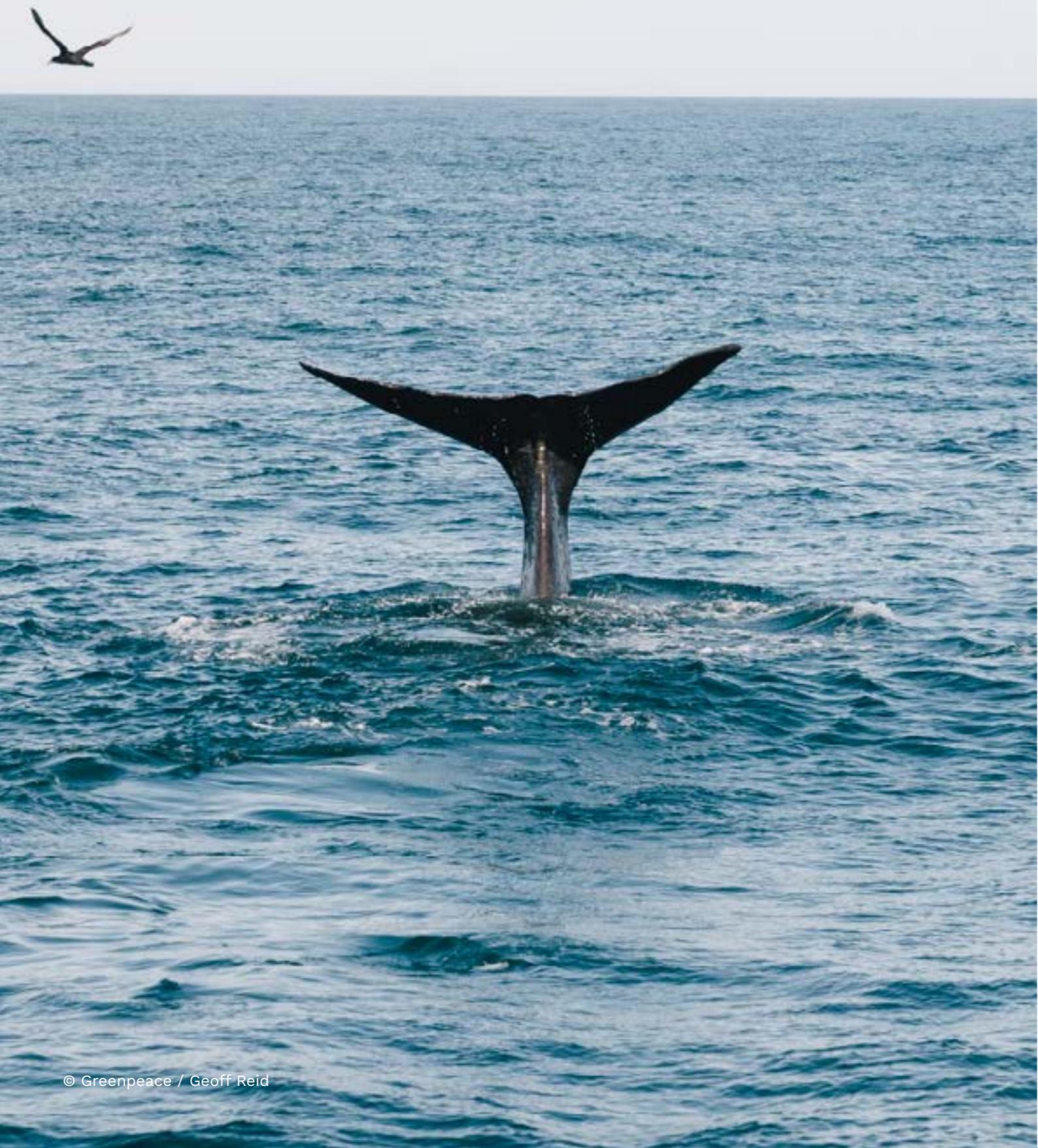




# PROTECTION DE LA HAUTE MER : DU TRAITÉ À L'ACTION

BRIEFING MEDIA

# LA GENÈSE DU TRAITÉ DES NATIONS UNIES SUR LA HAUTE MER



En 2023, le traité des Nations Unies sur la haute mer (« Agreement on Marine Biological Diversity of Areas Beyond National Jurisdiction », également connu sous l'acronyme BBNJ) est adopté, après presque deux décennies de négociations. Cette convention historique vise à protéger et à gérer durablement la biodiversité marine dans les eaux internationales afin d'enrayer la perte de biodiversité, de réduire l'impact du dérèglement climatique sur les océans et de faciliter le partage de connaissances sur les océans.

Les eaux internationales représentent environ 64 % de la surface des océans, et jusqu'à 95 % de leur volume total. Aujourd'hui, 0,9 % d'entre elles seulement sont pleinement protégées. La coopération internationale est donc essentielle pour la protection des océans.

Lors de la conférence des Nations unies sur la biodiversité de 2022 (COP15), les pays ont convenu de protéger au moins 30 % des océans d'ici 2030. Le traité des Nations Unies sur la haute mer crée enfin le cadre juridique nécessaire à la réalisation de cette ambition. Il entrera officiellement en vigueur le 17 janvier 2026, soit 120 jours après sa ratification par un 60e pays. Actuellement, 81 pays ont ratifié le traité, dont la Belgique, et 145 l'ont [signé](#).

L'entrée en vigueur officielle marque le début de l'application de certaines obligations juridiques pour les États qui ont ratifié l'accord. À dater de ce jour, ces derniers doivent, par exemple, promouvoir les objectifs de conservation du traité sur la haute mer au sein d'autres institutions internationales, comme l'Autorité internationale des fonds marins. En outre, ils sont tenus de promouvoir la coopération internationale en matière de recherche scientifique marine et de partage de connaissances.

# QUE DIT LE TRAITÉ ?

## RÉSERVES MARINES

L'essentiel de la convention porte sur les 'Area-based management tools' (ou ABMT) qui sont des mesures de protection limitant ou interdisant les activités nuisibles dans des zones spécifiques. Les réserves marines sont un type d'ABMT. Elles constituent la mesure la plus efficace pour protéger les espèces vulnérables, maintenir l'équilibre des écosystèmes et les rendre plus résistants à l'impact de la crise climatique. La mise en place d'un réseau de réserves marines écologiquement représentatif permet également de protéger efficacement les espèces migratrices.

Tout pays peut soumettre une proposition de réserve marine avec des objectifs clairs et des mesures de protection étayées par la recherche scientifique. Cette proposition fait ensuite l'objet d'une période de consultation avant d'être approuvée par la COP (voir ci-dessous), par consensus ou à la majorité des trois-quarts. Des restrictions peuvent alors être imposées aux activités nuisibles dans ces zones protégées, comme l'interdiction de la pêche.

Il incombe à chaque pays de veiller à ce que les activités menées sous son pavillon soient conformes aux règles de ces ABMT. Un organe scientifique (Scientific and Technical Body) examine l'efficacité de la mise en œuvre de ces restrictions. La COP peut également adopter des mesures d'urgence lorsqu'une catastrophe naturelle ou une activité humaine cause des dommages graves ou irréversibles à la biodiversité en haute mer.

## TRANSPARENCE ET PARTAGE DE CONNAISSANCES

Outre la protection de la biodiversité, la législation prévoit également une plus grande transparence et une meilleure coordination des activités en haute mer, par le biais d'une évaluation des incidences sur l'environnement. Les nouvelles activités dans les eaux internationales devront ainsi faire l'objet d'évaluations des incidences sur l'environnement. Celles-ci devront tenir compte de l'impact cumulé des activités humaines sur l'écosystème, y compris l'impact du dérèglement climatique. Ces dispositions permettent à l'industrie d'atténuer l'impact sur l'environnement et de créer la transparence et la coordination de ces activités dans les eaux internationales.

L'accord prévoit également l'égalité d'accès aux ressources génétiques marines. Ces ressources incluent le matériel génétique des plantes, des animaux et des microbes, utilisés notamment pour le développement de médicaments. Des dizaines de nouveaux médicaments contre le cancer, entre autres, trouvent leur origine dans les océans, notamment dans les éponges. Le traité rend public ce matériel génétique et prévoit également que les bénéfices financiers tirés de ces ressources soient partagés équitablement entre tous les pays.

Enfin, le traité prévoit aussi le partage de connaissances et de technologies. Le traité encourage les pays du Nord à partager de manière proactive les sciences et technologies marines avec les pays du Sud, notamment en échangeant des données et des connaissances et en ouvrant des installations de recherche.

# LA PREMIÈRE COP DÉDIÉE À L'OCÉAN

Le traité sur la haute mer entrera officiellement en vigueur le 17 janvier 2026. Une première COP (conférence des parties) dédiée à l'océan doit avoir lieu dans un délai d'un an à dater de ce jour. À l'instar des sommets sur le climat, cette première 'COP Océan' réunira tous les pays qui ont ratifié le traité, afin de prendre des décisions relatives à sa mise en œuvre. Les pays négocieront et voteront notamment pour des mesures de conservation concrètes telles que la création de réserves marines. Dans un premier temps, cette COP aura lieu chaque année, puis tous les deux ans.

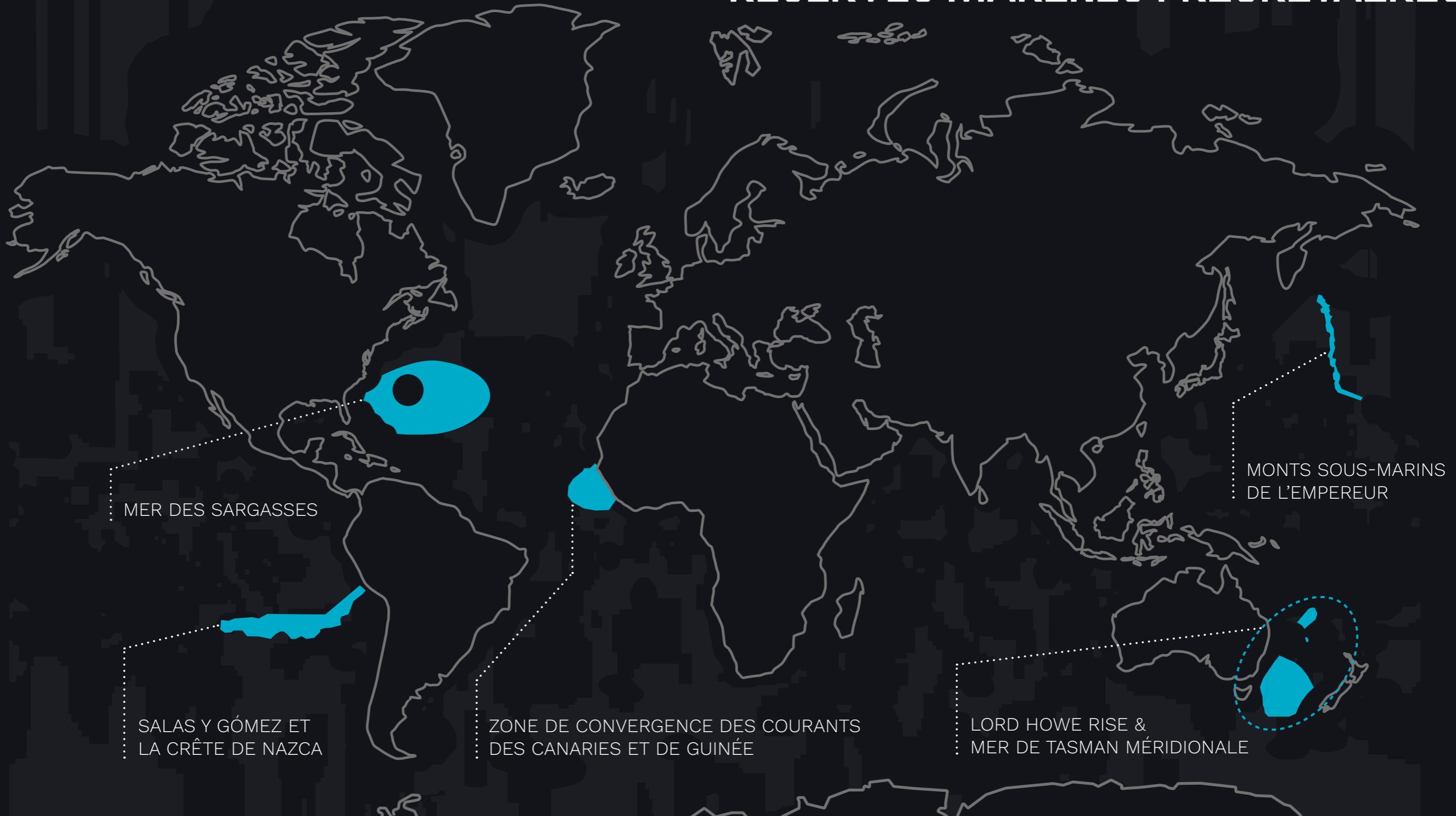
La première COP Océan aura probablement lieu à New York en août 2026 ou en janvier 2027. Cette décision sera prise lors d'une réunion préparatoire en avril 2026, en fonction de l'avancement des négociations. Cette COP ne déterminera pas encore de réserves marines, car de nombreuses questions de procédure liées à l'organisation de la COP elle-même et à la mise en œuvre du traité doivent encore être approuvées.

La première COP Océan devra ainsi décider de l'emplacement du secrétariat du traité sur la haute mer. Ce secrétariat accueillera principalement des scientifiques chargés d'examiner les études d'impact sur l'environnement et les propositions de réserves marines, et de coordonner les consultations des parties prenantes. Les deux principales candidates sont Bruxelles et Valparaíso, au Chili. Dans sa campagne pour accueillir le secrétariat, la Belgique met pleinement en avant le centre diplomatique qu'est Bruxelles, et son accessibilité. Notre pays est toutefois beaucoup moins convaincant lorsqu'il se range du côté des défenseurs de l'exploitation minière en eaux profondes. C'est pourquoi des pays comme la France soutiennent la candidature du Chili, pays qui demande lui un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes. La question de savoir si les futures COP Océan auront lieu dans le pays du secrétariat n'a pas encore été tranchée.

Le fait que la première COP Océan ne déterminera pas encore de réserves protégées n'en fait pas moins un moment important pour générer une dynamique politique en vue de l'adoption de réserves marines lors de la COP2. Les responsables politiques devront rassembler une masse critique de pays autour de leur proposition de réserves marines afin de trouver un consensus ou une majorité des trois quarts. Et il reste encore beaucoup de travail pour atteindre l'objectif de 30 % de protection des océans d'ici à 2030. La première COP Océan donnera également le ton pour la suite de la mise en œuvre du traité, notamment en ce qui concerne l'attitude et le niveau d'ambition des États et le lobbying du secteur de la pêche.



# RÉSERVES MARINES PRIORITAIRES



Pour concrétiser la mise en œuvre du traité sur la haute mer, les scientifiques ont identifié des zones marines nécessitant une protection prioritaire. Ces zones abritent une biodiversité exceptionnelle, avec de nombreuses espèces

rares, menacées et endémiques. Ces zones sont actuellement également soumises à une forte pression due à la pêche industrielle, à la pollution plastique et à la crise climatique.

La protection de ces zones est essentielle à la fois pour la conservation des écosystèmes marins et pour la recherche scientifique à long terme. Sur la base des propositions des scientifiques, Greenpeace demande que cinq zones soient

désignées en priorité comme réserves marines protégées.

## IMPORTANCE

Les crêtes de Salas y Gómez et de Nazca forment une chaîne de montagnes sous-marines qui s'étire sur près de 3 000 kilomètres dans le sud-est du Pacifique. En raison de leur isolement extrême, des écosystèmes présentant des niveaux d'endémisme marin parmi les plus élevés au monde s'y sont développés. Près de la moitié des espèces qui y vivent ne se trouvent nulle part ailleurs. Les crêtes servent également d'habitats essentiels et de couloirs de migration pour au moins 82 espèces menacées ou vulnérables et jouent un rôle de réservoir de carbone à l'échelon mondial.

## CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

La zone se compose de plus de 110 sommets sous-marins d'origine volcanique, chacun avec son propre panel d'espèces. La clarté exceptionnelle de l'eau permet à la lumière du soleil de pénétrer à des profondeurs inégalées, ce qui permet l'apparition d'écosystèmes photosynthétiques jusqu'à plus de 300 mètres de profondeur. La biodiversité de cette région est loin d'être entièrement cartographiée. Les expéditions scientifiques continuent d'y découvrir régulièrement de nouvelles espèces.

## MENACES

Bien que la zone soit en grande partie intacte, le chalutage en eau profonde y a déjà endommagé certains fonds marins. En outre, la pollution plastique, la crise climatique (provoquant le réchauffement et l'acidification de l'océan) et l'intérêt pour l'exploitation minière en eaux profondes font peser de graves menaces sur cet écosystème fragile.

## ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

Parmi les espèces remarquables de ces lieux figurent les baleines, les coraux d'eau profonde et les tortues de mer, notamment la tortue imbriquée (hawksbill turtle), classée par l'IUCN dans la catégorie des espèces en danger critique d'extinction.

## 1. SALAS Y GÓMEZ ET LA CRÊTE DE NAZCA

## IMPORTANCE

Lord Howe Rise et la mer de Tasman méridionale se trouvent dans les eaux internationales entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande et forment ensemble un pôle écologique d'importance mondiale. Cette zone est un couloir de migration crucial et une zone de reproduction, de repos et d'alimentation importante pour de nombreuses espèces. La recherche scientifique montre qu'au moins 35 espèces, dont 27 figurent sur la liste rouge de l'IUCN, y ont des aires de migration ou de reproduction essentielles.

## MENACES

La biodiversité y attire la pêche industrielle intensive, en particulier la pêche au thon et à l'espadon à la palangre, ce qui entraîne d'importantes prises accidentelles (aussi appelées prises accessoires) d'espèces menacées. En outre, la région est soumise à une forte pression due à la pollution plastique et à un réchauffement des océans supérieur à la moyenne, avec des vagues de chaleur marine répétées.

## CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

La région se caractérise par une impressionnante chaîne de montagnes sous-marines et des bassins océaniques pouvant atteindre plus de 5 000 mètres de profondeur. La diversité des poissons y est exceptionnellement élevée par rapport à d'autres régions océaniques, et la région abrite certaines des plus fortes concentrations d'oiseaux de mer au monde, comme les albatros et les pétrels.

## ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

La forte connexion écologique entre les zones de reproduction et de migration rend la zone particulièrement précieuse pour la survie de nombreuses espèces, telles que les baleines à bosse, les baleines franches australes, les requins-taureaux, les requins blancs, les tortues luths et les albatros.

## 2. LORD HOWE RISE & MER DE TASMAN MÉRIDIONALE

## IMPORTANCE

Cette vaste zone de l'Atlantique Est, où se rencontrent les courants canariens et guinéens, est une zone d'une importance écologique et biologique exceptionnelle. La combinaison d'une forte remontée d'eau et d'habitats diversifiés en fait l'une des régions marines les plus productives au monde qui revêt une grande importance pour la biodiversité et les communautés côtières d'Afrique de l'Ouest.

## 3. ZONE DE CONVERGENCE DES COURANTS DES CANARIES ET DE GUINÉE

### CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

La zone comprend une grande diversité d'écosystèmes, dont des mangroves, des lagunes côtières, des plages de sable, des récifs coralliens, des fosses profondes et des monts sous-marins. Cette diversité d'habitats abrite une faune très riche, depuis les crustacés et les poissons de récif jusqu'aux grands thons migrateurs et aux mammifères marins.

### ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

La région abrite des thons à nageoires jaunes, des espadons, des requins, des tortues de mer et des lamantins africains, ainsi que de nombreux oiseaux de mer et de rivage. Nombre de ces espèces sont migratrices et dépendent de la productivité élevée de la région.

### MENACES

Les activités humaines affectent la zone à tous les niveaux, de la pêche côtière locale à la pêche industrielle à grande échelle en haute mer. En outre, la pollution d'origine terrestre et liée au transport maritime constitue un problème permanent. Des connaissances scientifiques supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre le fonctionnement de cette zone de convergence complexe.

## IMPORTANCE

Les monts sous-marins de l'Empereur forment une chaîne de plus de 800 sommets sous-marins dans le Pacifique Nord. Ces monts sous-marins sont considérés comme des oasis biologiques en haute mer, avec une grande diversité d'espèces et une proportion importante d'espèces menacées et endémiques.

## 4. MONT SOUS-MARINS DE L'EMPEREUR

### CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

Les courants qui circulent autour des monts sous-marins créent des remontées d'eaux riches en nutriments, stimulant ainsi la production de plancton et soutenant des chaînes alimentaires entières. De nombreux monts sous-marins sont des guyots (montagnes volcaniques sous-marines aux sommets aplatis), qui offrent une grande variété d'habitats aux coraux d'eau froide, aux éponges et à d'autres animaux benthiques. Même dans cette zone pêchée depuis des décennies, de nouvelles espèces sont encore régulièrement découvertes.

### ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

La zone est importante pour les baleines, les requins et les oiseaux de mer tels que l'albatros de Laysan, dont « Wisdom », le plus vieux oiseau sauvage connu au monde. Ces espèces dépendent des eaux riches en nutriments qui circulent au-dessus des monts sous-marins.

### MENACES

Dans les années 1960 et 1970, le chalutage intensif a causé d'importants dégâts aux coraux et aux poissons d'eau profonde, et leur rétablissement a été extrêmement lent. Seules les parties inaccessibles des monts sous-marins ont servi de refuge, ce qui souligne l'importance d'une protection stricte pour permettre la restauration des écosystèmes.

## IMPORTANCE

La Mer des Sargasses est unique, car c'est la seule mer au monde complètement fermée par les courants océaniques et qui n'a pas de littoral. L'écosystème flottant des algues *Sargassum* constitue une nurserie et un refuge essentiels pour de nombreuses espèces marines et joue un rôle inestimable dans l'écologie de l'océan Atlantique.



## CARACTÉRISTIQUES UNIQUES

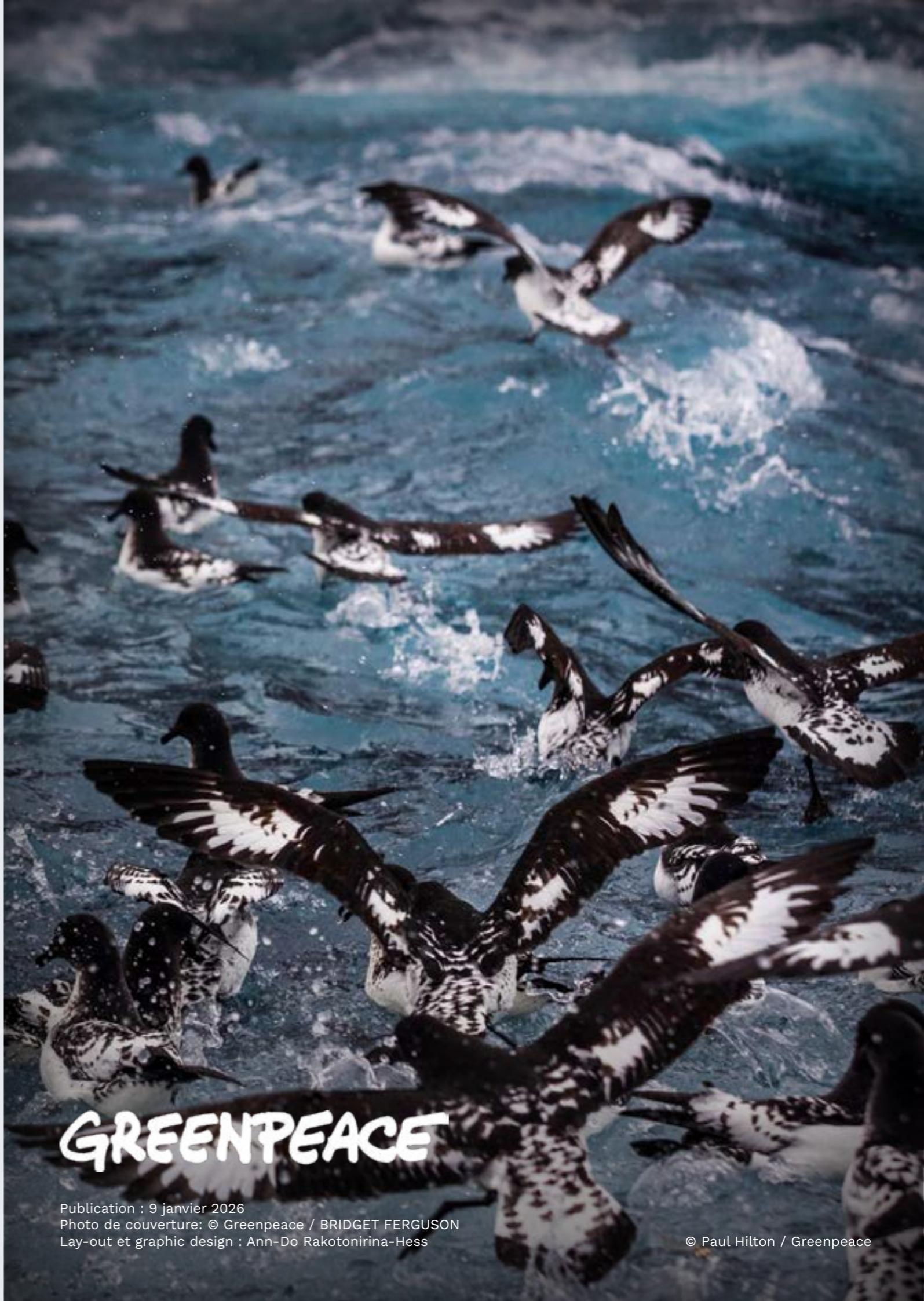
Les tapis flottants de sargasses créent un habitat unique en pleine mer, où les poissons juvéniles, les invertébrés et les tortues de mer trouvent protection et nourriture. En outre, cette mer joue un rôle clé dans le cycle du carbone et la circulation océanique.

## ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

L'algue *Sargassum* elle-même est l'espèce qui définit la structure de l'écosystème. En outre, la mer des Sargasses est le seul site de reproduction connu des anguilles européennes et américaines, ce qui la rend écologiquement irremplaçable.

## MENACES

La mer des Sargasses est soumise à la pression de la pêche industrielle à la palangre du thon, de l'espadon et du marlin. La crise climatique y représente une menace croissante : l'eau s'est réchauffée de près de 1 °C depuis 1983, provoquant des vagues de chaleur marine et des mortalités massives de poissons, comme observé au large des Bermudes en 2017. L'envasement croissant, la perte d'oxygène, l'acidification et la pollution plastique persistante, transportée par les courants océaniques, y augmentent encore le stress sur l'écosystème.



Publication : 9 janvier 2026

Photo de couverture: © Greenpeace / BRIDGET FERGUSON

Lay-out et graphic design : Ann-Do Rakotonirina-Hess

© Paul Hilton / Greenpeace